

Les attestations d'assurance sur le pare-brise, c'est fini ! C'est la préférence racaille, Macronescu ?

écrit par Christine Tasin | 19 juin 2024





Adieu papier, bonjour numérique !

La suppression de la carte verte entraîne, pour les véhicules immatriculés, la suppression du certificat d'assurance, la suppression de l'attestation d'assurance et la création d'un nouveau justificatif d'assurance.

Pour vérifier si un véhicule immatriculé est assuré, la police et la gendarmerie doivent consulter le Fichier des véhicules assurés (FVA).

À partir du 1^{er} avril 2024, la carte verte automobile ne sera plus nécessaire.



À compter du 1^{er} avril 2024, une réforme majeure concernant l'assurance automobile entrera en vigueur : la suppression de la carte verte. Cette carte, obligatoire depuis 1986, a été un symbole de l'assurance automobile pendant près de 40 ans. Cependant, cette évolution ne signifie pas la fin de l'obligation d'assurance auto, mais plutôt un changement majeur dans la manière dont celle-ci sera contrôlée. L'objectif principal de cette réforme est de renforcer la lutte contre la non-assurance automobile, afin de mieux protéger les victimes d'accidents. (C.Tasin : *Macron ment, Macron est allemand...*)

Adieu papier, bonjour numérique ! Désormais, l'assureur devra renseigner le [Fichier des véhicules assurés \(FVA\)](#) dans les 72 heures suivant la prise d'effet des garanties, en fournissant des informations telles que l'immatriculation du véhicule, le nom de l'assureur, le numéro du contrat et sa période de validité. Les contrôles de la gendarmerie ou de la police seront effectués à partir de cette base de données.

https://www.smacl.fr/actualites/questions/suppression-carte-verte-automobile?at_medium=newsletter&at_campaign=associations-062024&at_campaign_group=smaclassurances

Amis lecteurs, je suis persuadée que vous avez compris la même chose que moi... Jusqu'à présent, les policiers n'avaient pas besoin d'arrêter les véhicules pour vérifier qu'ils étaient assurés (ou qu'ils faisaient semblant de l'être). Un petit coup d'oeil sur le pare-brise et le petit rectangle vert c'était vite fait...

A présent, il faut que les pandores arrêtent les véhicules, qu'ils fassent descendre le conducteur, qu'ils l'emmènent dans la camionnette, qu'ils branchent l'ordinateur... pour vérifier si la voiture est assurée. Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ?

Naturellement, on a droit à l'excuse à deux balles, l'écologie... et à l'autre excuse, à 10 balles celle-là, la simplicité. Les cons ça ose tout, c'est à ça qu'on les reconnaît. Les écolos-dingos aussi, qui servent de prétexte pour l'instauration de la dictature.



L'objectif principal de cette réforme est de renforcer la lutte contre la non-assurance automobile, afin de mieux protéger les victimes d'accidents.

Nous prennent vraiment pour des jambons...

La perverse que je suis y voit bien évidemment un des effets de la préférence racaille mise en oeuvre par Macron. Plus de papier = moins de contrôles = moins de risque que ça que dégénère entre racaille sans assurance (voire sans permis) = moins de risque de voir se multiplier les affaires Nahel = moins de désordre apparent = plus de djihad caché mais effectif.

Encore une mesure de Macron destinée à cacher le Grand Remplacement et la préférence racaille. Puisque, comme Mélenchon et ses amis, Macron peut de moins en moins compter sur les gens normaux, bien élevés, respectant la loi... il faut bien qu'ils avantagent les autres tous azimuts pour les attirer chez nous et nous pousser nous à partir.

Vous avez dit Grand Remplacement ?